

TITRE VI.

---

DÉVELOPPEMENS

**DU BUDGET DES DÉPENSES**

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1837.

---

NUMÉRO DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
<i>Administration centrale. (Personnel).</i>		
1		Traitement du Ministre . . . . .
2		Traitemens des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .
<i>Matériel.</i>		
3		Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menus dépenses . . . . . La majoration demandée est destinée à faire face au surcroît de dépenses que nécessite l'augmentation successive et considérable des affaires et du travail.
<i>Frais de déplacement.</i>		
4		Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		
<b>CHAPITRE II.</b>		
<i>Pensions et secours.</i>		
1		Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés . . . . . L'arrêté du 14 septembre 1814 étant demeuré en vigueur, et les pensions qui pourraient être accordées dans le courant de l'exercice 1837, à des fonctionnaires ou employés ressortissant au Département de l'Intérieur, devant être supportées, pour le 1 <sup>er</sup> semestre, par le Budget de ce Département, une allocation de fr. 8,000 (pareille à celle qui a été accordée en 1836) a paru nécessaire. Il ne pourra être fait emploi de ce crédit que s'il y a lieu à l'application de l'arrêté précité.
2		Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement, à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas, ou à leurs veuves . . . . .
3		Secours à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .
4		Secours aux légionnaires et aux veuves de légionnaires qui se trouvent dans une position malheureuse. . . . . Ce crédit est augmenté de fr. 10,000 pour secourir des veuves de légionnaires.
5		Secours aux nécessiteux belges, victimes de l'agression hollandaise ou des ravages de la guerre . . . . . Mémoire.
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . .		

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
21,000 »	21,000 »	»	»		
180,220 »	180,220 »	»	»		
28,000 »	24,000 »	4,000 »	»		
2,000 »	2,000 »	»	»		
231,220 »	227,220 »	4,000 »	»		
8,000 »	8,000 »	»	»		
9,127 46	9,127 46	»	»		
6,000 »	6,000 »	»	»		
55,000 »	45,000 »	10,000 »	»		
»	300,000 »	»	300,000 »		
78,127 46	363,127 46	10,000 »	300,000 »		
Différence en moins après défalcation de la différence en plus. . . . .		290,000 »			

NOMER DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		<b>CHAPITRE III.</b>	
		<i>Frais de l'administration dans les Provinces.</i>	
		PROVINCE D'ANVERS.	
	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . . fr.	37,700 »
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service . . . . .	39,800 »
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	1,000 »
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	" »
	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	13,800 »
1	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	21,677 »
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil), et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	6,600 »
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
		TOTAL . . . . .	121,577 »
	<i>A.</i>	L'allocation se répartit comme suit :	
	1 <sup>o</sup>	Traitement du gouverneur. . . . .	14,700 »
	2 <sup>o</sup>	Id. des députés du conseil provincial (au nombre de 6) à 3,000 francs. . . . .	18,000 »
	3 <sup>o</sup>	Id. du greffier provincial . . . . .	5,000 »
		TOTAL . . . . .	37,700 »
		<i>B. C. E. F. G. H.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
		A REPORTER . . . . . fr.	

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
121,577 »	121,577 »	»	»		
121,577 »	121,577 »	»	»		

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	
		REPORTS . . . . .	fr.
		PROVINCE DE BRABANT.	
	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . .	fr. 37,700 »
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service. . . . .	43,575 »
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	1,700 »
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	» »
2	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	12,000 »
	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	24,300 »
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	9,100 »
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
		<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>129,375 »</b>
	<i>A.</i>	Même répartition qu'à l'article premier. La somme qui a été allouée pour l'exercice 1836 s'élevait à 38,850 fr. Il y a donc, au présent Budget, une réduction de 1,150 fr., provenant de ce que les traitemens des membres de la députation des états et du greffier, ont été fixés conformément à la nouvelle loi provinciale.	
	<i>B. C. E. F. G. H.</i>	Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.	
	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	fr. 37,700 »
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service. . . . .	39,300 »
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	1,750 »
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	» »
3	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	16,500 »
	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	34,507 »
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. Vacations des officiers de santé en matière de milice. Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	9,400 »
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
		<b>TOTAL . . . fr.</b>	<b>140,157 »</b>
	<i>A.</i>	Même répartition qu'à l'article premier.	
	<i>B. C. E. F. G. H.</i>	Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
		A REPORTER. . . . .	fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
121,577 »	121,577 »	»	»		
129,375 »	130,525 »	»	1,150 »		
140,157 »	140,157 »	»	»		
391,109 »	392,259 »	»	1,150 »		

NOMBRE DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTEA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORTS. . . . . fr.
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.	
4	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . . fr.	37,700 "
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service. . . . .	41,500 "
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour. . . . .	1,500 "
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux. . . . .	" "
	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	15,000 "
	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice. . . . .	35,248 "
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	10,800 "
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 "
		TOTAL. . . . . fr.	142,748 "
	<i>A.</i>	Même répartition qu'à l'article premier. La somme qui a été allouée pour l'exercice 1836 s'élevait à 39,795 fr. Il y a donc, au présent Budget, une réduction de 2,095 fr., provenant de ce que les traitemens des membres de la députation des états et du greffier, ont été mis en rapport avec la nouvelle loi provinciale.	
	<i>B. C. E. F. G. H.</i>	Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
		PROVINCE DE HAINAUT.	
5	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . . fr.	37,700 "
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service. . . . .	46,840 "
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	2,000 "
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux. . . . .	" "
	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	15,930 "
	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	30,587 "
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	9,500 "
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 "
		TOTAL. . . . . fr.	143,557 "
	<i>A.</i>	Même répartition qu'à l'article 1 <sup>er</sup> .	
	<i>B. C. E. F. G. H.</i>	Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
		A REPORTER. . . . . fr.	

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
391,109 "	392,259 "	"	1,150 "		
142,748 "	144,843 "	"	2,095 "		
143,557 "	143,557 "	"	"		
677,414 "	680,659 "	"	3,245 "		

NUMERO DES ARTICLES DE LA LOI.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORTS. . . . . fr.
	<b>PROVINCE DE LIÈGE.</b>	
	<i>A.</i> Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . . fr.	37,700 »
	<i>B.</i> Traitemens des employés et gens de service . . . . .	41,200 »
	<i>C.</i> Frais de route et de séjour . . . . .	1,690 »
	<i>D.</i> Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	» »
	<i>E.</i> Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	13,000 »
6	<i>F.</i> Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	28,140 »
	<i>G.</i> Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires . . . . .	9,000 »
	<i>H.</i> Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
	<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	<b>131,730 »</b>
	<i>A.</i> Même répartition qu'à l'article 1 <sup>er</sup> .	
	<i>B. C. E. F. G. H.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
	<b>PROVINCE DE LIMBOURG.</b>	
	<i>A.</i> Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . . fr.	37,700 »
	<i>B.</i> Traitemens des employés et gens de service. . . . .	31,500 »
	<i>C.</i> Frais de route et de séjour . . . . .	1,400 »
	<i>D.</i> Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	397 »
	<i>E.</i> Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	11,700 »
7	<i>F.</i> Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	25,183 20
	<i>G.</i> Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires. . . . .	7,800 »
	<i>H.</i> Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
	<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	<b>116,680 20</b>
	<i>A.</i> Même répartition qu'à l'article 1 <sup>er</sup> .	
	<i>B. C. D. E.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées en 1836.	
	<i>F.</i> Augmentation de fr. 5 20 <sup>cs</sup> sur le crédit de 1836, afin de payer, tels qu'ils sont fixés maintenant, les traitemens de MM. les commissaires de district et de milice, s'élevant ensemble à la somme de fr. 25,183 20 <sup>cs</sup> .	
	<i>G. H.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.	
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
677,414 »	680,659 »	»	3,245 »	.	
131,730 »	131,730 »	»	»	.	
116,680 20	116,675 »	5 20	»		
925,824 20	929,064 »	5 20	3,245 »		

NUMÉRO DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORTS. . . . fr.
		PROVINCE DE LUXEMBOURG.	
	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . . fr.	37,700 »
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service. . . . .	31,878 »
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	1,700 »
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	4,200 »
	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	14,000 »
8	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice . . . . .	32,672 »
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires. . . . .	7,650 »
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
		TOTAL. . . . fr.	130,800 »
		<p><i>A.</i> Même répartition qu'à l'article premier.  <i>B.</i> Majoration de 1,650 francs, comparativement au crédit alloué pour 1836; cette majoration est destinée à porter les traitemens des employés de l'administration provinciale à un taux plus en rapport avec les services qu'ils rendent.  <i>C. D.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.  <i>E.</i> Réduction de 6,000 francs, comparativement au crédit qui a été alloué pour 1836.  <i>F.</i> Somme égale à celle de 1836.  <i>G.</i> Réduction de 1,550 francs, comparativement au crédit de 1836.  <i>H.</i> Même somme que celle qui a été allouée pour 1836.</p>	
		PROVINCE DE NAMUR.	
	<i>A.</i>	Traitemens du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . . fr.	37,700 »
	<i>B.</i>	Traitemens des employés et gens de service . . . . .	36,000 »
	<i>C.</i>	Frais de route et de séjour . . . . .	2,000 »
	<i>D.</i>	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	» »
	<i>E.</i>	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	10,005 »
9	<i>F.</i>	Traitemens et abonnemens des commissaires de district, dédommagemens des commissaires de milice. . . . .	15,863 »
	<i>G.</i>	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires. . . . .	6,940 »
	<i>H.</i>	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 »
		TOTAL. . . . fr.	109,508 »
		<p><i>A.</i> Même répartition qu'à l'article 1<sup>er</sup>.  <i>B. C. E. F. G. H.</i> Mêmes sommes que celles qui ont été allouées pour 1836.</p>	
10		Frais de route et de tournées des commissaires de district . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
925,824 20	929,034 »	3 20	3 245 »		
130,800 »	136,800 »	»	6,000 »		
109,508 »	109,508 »	»	»		
18,500 »	18,500 »	»	»		
1,184,632 20	1,193,372 »	3 20	9,245 »		
Différence en moins, après défalcation de la différence en plus. . . . .		9,239 80			

NUMERO DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTERA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
1		Frais des jurys d'examen pour les grades académiques. . . . . La diminution de 20,000 francs que présente le crédit demandé pour 1837, sur celui qui a été alloué pour 1836, résulte de ce que les frais de premier établissement ne doivent plus être portés en compte.
<i>Universités.</i>		
2	A.	Traitemens des fonctionnaires et employés des deux universités fr. 409,193 »
	B.	Bourses et médailles . . . . . 36,800 »
	C.	Subside pour le matériel des deux universités. . . . . 90,000 »
		} 535,993 »
	A.	Réduction de 11,811 francs, comparativement au crédit de l'exercice 1836, provenant de ce que les professeurs émérites et les autres employés pensionnés seront payés sur les fonds du Département des Finances.
	B.	Majoration de 6,000 francs, comparativement à la somme qui a été allouée pour 1836; les bourses de mille francs étant données pour deux ans, et le Gouvernement pouvant en accorder six par an, il en résulte que dès la 2 <sup>e</sup> année, il peut y avoir douze bourses de 1,000 francs à payer.
	C.	Réduction de 452 francs pour arrondir le chiffre.
3		Frais de l'école industrielle de Gand . . . . .
4		Frais d'inspection des athénées et des collèges . . . . .
5		Subsides annuels aux établissemens d'enseignement moyen . . . . .
6		Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et les collèges . . . . .
<i>Instruction primaire.</i>		
7	A.	Traitemens des instituteurs dans les neuf provinces . . . . fr. 225,000 »
	B.	Subsides pour constructions, réparations, location et ameublement de maisons d'écoles et autres dépenses matérielles . . . 20,000 »
	C.	Secours à accorder à des instituteurs nécessiteux sans emploi et à des veuves d'instituteurs. . . . . 10,000 »
		} 255,000 »
8		Subside pour l'instruction des sourds-muets et des aveugles. . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>		

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
80,000 »	100,000 »	»	20,000 »		
535,993 »	542,256 »	»	6,263 »		
10,000 »	10,000 »	»	»		
8,800 »	8,800 »	»	»		
103,000 »	103,000 »	»	»		
5,000 »	5,000 »	»	»		
255,000 »	255,000 »	»	»		
20,000 »	20,000 »	»	»		
1,017,793 »	1,044,056 »	»	26,263 »		

NUMERO DES ARTICLES DE LA LOI.	LIFERA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<b>CHAPITRE V.</b>
		CULTES.
		<i>Culte catholique.</i>
1	A.	Traitemens de l'archevêque, des évêques, des vicaires-généraux, chanoines, directeurs et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires, frais d'entretien des palais épiscopaux :
		Archevêché de Malines . . . . . fr. 105,000 »
		Évêché de Bruges. . . . . 75,200 »
		Évêché de Gand . . . . . 62,550 »
		Id. de Liège . . . . . 64,650 »
		Id. de Namur. . . . . 64,050 »
		Id. de Tournay . . . . . 63,350 »
	B.	Traitemens des curés, desservans, chapelains et vicaires :
		Province d'Anvers . . . . . fr. 201,000 »
		» du Brabant . . . . . 348,750 »
		» de la Flandre occidentale . . . . . 280,450 »
		» de la Flandre orientale . . . . . 334,100 »
		» du Hainaut . . . . . 368,750 »
		» de Liège . . . . . 287,300 »
		» du Limbourg . . . . . 325,300 »
		» du Luxembourg . . . . . 453,250 »
		» de Namur . . . . . 229,200 »
	C.	Subside pour la construction, la restauration et l'entretien des églises et presbytères . . . . . 130,000 »
		<b>TOTAL. . . . . fr. 3,392,900 »</b>
		<i>A et B. Les tableaux annexés aux nos 1 et 2 des Notes générales insérées à la suite du Budget, indiquent l'emploi qui sera fait des allocations demandées.</i>
		<i>Culte protestant.</i>
2		Traitemens et autres frais. . . . .
		Le tableau annexé au n° 3 des Notes générales insérées à la suite du Budget, indique l'emploi qui sera fait de l'allocation demandée.
(3)		Dépenses arriérées de ce culte, pendant l'année 1835. . . . . Mémoire.
		<i>Culte Israélite.</i>
3		Traitemens des ministres et autres frais . . . . .
		L'allocation demandée sera répartie de la manière suivante :
		Au grand rabbin . . . . . fr. 2,400 »
		Aux deux ministres officians. . . . . 2,500 »
		Au secrétaire . . . . . 400 »
		Frais du bureau du consistoire central. . . . . 300 »
		Pour dépenses imprévues. . . . . 4,400 »
		<b>TOTAL . . . . . fr 10,000 »</b>
		A REPORTER. . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
3,392,900 »	3,392,900 »	»	»		
80,000 »	79,000 »	1,000 »	»		
»	5,000 »	»	5,000 »		
10,000 »	10,000 »	»	»		
3,482,900 »	3,486,900 »	1,000 »	5,000 »		

NOMBRE DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORTS. . . . . fr.
		<i>Secours.</i>
4		Secours à accorder aux membres des anciennes corporations religieuses et aux ministres des divers cultes. . . . .
		Ces secours sont accordés :
		1 <sup>o</sup> Aux ecclésiastiques forcés de cesser leurs fonctions, par suite de leur âge avancé ou de leurs infirmités. Ils sont égaux aux pensions auxquelles ces ecclésiastiques auraient droit si les arrêtés du Gouvernement précédent, relatifs aux pensions de cette nature, étaient encore en vigueur ;
		2 <sup>o</sup> A d'anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ecclésiastiques encore en fonctions, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent momentanément dans le besoin.
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VI.</b>
		GARDE CIVIQUE.
Unique	A.	Frais de voyages de l'inspecteur-général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent et frais de bureau de l'état-major-général. 9,000
	B.	Réparations et entretien des armes de la garde civique . . . . . 16,000
	C.	Achat de sabres pour l'armement de la garde civique . . . . . 70,000
		} 95,000 »
		C. Lors de la discussion du Budget de 1836, une somme de 120,000 francs avait été demandée comme étant suffisante pour le moment. Les Chambres n'ayant alloué provisoirement que 50,000 francs, on reporte la différence au présent Budget, en se référant aux renseignements qui ont été donnés à la section centrale chargée de l'examen du Budget de 1836.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VII.</b>
		<i>Milice.</i>
Unique		Frais d'impressions des listes alphabétiques (modèles G et I) pour l'inscription des miliciens dans les neuf provinces . . . . .
		L'expérience des années précédentes a prouvé qu'une somme de 1,600 francs est suffisante.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>
		<i>Subsides.</i>
Unique		Subsides extraordinaires aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.

## Budget du Ministère de l'Intérieur.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
3,482,900 »	3,486,900 »	1,000 »	5,000 »		
60,000 »	60,000 »	»	»		
3,542,900 »	3,546,900 »	1,000 »	5,000 »		
Différence en moins après défalcation de la différence en plus. . . . .		4,000 »			
95,000 »	75,000 »	20,000 »	»		
95,000 »	75,000 »	20,000 »	»		
1,600 »	2,000 »	»	400 »		
1,600 »	2,000 »	»	400 »		
20,000 »	20,000 »	»	»		
20,000 »	20,000 »	»	»		

NUMÉRO DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>TRAVAUX PUBLICS.</b>		
<i>Routes.</i>		
1		Entretien et amélioration des routes de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> classes. . . fr. 1,300,000 Frais d'exploitation ; gardes-ponts à bascule . . . . . 15,960 Construction de routes nouvelles (a . . . . . 729,040 Frais de levées de plans, achat et réparations d'instrumens, etc. . . 20,000
		} 2,065,000
		L'adjudication des barrières pour 1836-1837, ayant produit pour les routes de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> classes une somme de 2,265,301 fr., on a pu majorer de 65,000 fr. la somme qui a été allouée au Budget de 1836.
<i>Canaux et rivières.</i>		
2		Entretien des canaux, travaux extraordinaires au canal de Pom- mereuil à Antoing . . . . . 90,400 Frais d'exploitation des canaux . . . . . 28,110 Entretien des rives de la Meuse (b. . . . . 40,000
		} 158,510
<i>Rivière de la Sambre.</i>		
		Entretien et exploitation. . . . . 140,000
		<b>TOTAL . . . fr. 298,510</b>
		La somme pour entretien et exploitation des canaux est égale à celle qui a été allouée pour 1836. Celles de fr. 103,000 et fr. 150,000 pour travaux à faire à la rivière de la Sambre ne sont pas reproduites au Budget de 1837 ; l'on ne demande que la somme nécessaire à l'entretien et à l'exploitation pendant cet exercice.
<i>Ports et côtes.</i>		
3		Entretien des ports et côtes . . . . . fr. 162,000 Frais d'exploitation . . . . . 11,585 Construction de la cinquième partie de la jetée d'Ostende. . . . . 107,000
		<b>TOTAL. . . fr. 280,585</b>
		Les dépenses proposées dans cet article sont égales à celles de l'exercice 1836.
		A REPORTER. . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
2,065,000 »	2,200,000 »	»	135,000 »		a) L'excédant du produit des barrières à affecter à la construction de routes nouvelles, s'élevait à fr. 929,040; mais il n'est porté ici que fr. 729,040, parce que fr. 200,000 sont laissés au Trésor pour couvrir les intérêts et l'amortissement de la partie de l'emprunt de fr. 30,000,000 affectée à la construction des routes pavées, en exécution du § 3 de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327.
293,510 »	511,510 »	»	213,000 »		b) Une somme de fr. 40,000 pour travaux d'entretien aux rives de la Meuse a été allouée par la loi du 2 mai 1836, n° 214, et ne figure pas au budget de cet exercice. Les motifs qui ont donné lieu à cette allocation subsistent encore, cette demande est reproduite pour 1837.
280,585 »	280,585 »				
2,644,095 »	2,992,095 »	»	348,000 »		

NOMBRE DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTEA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORTS. . . . . fr.
		<i>Phares et fanaux.</i>
4		Entretien des phares, fanaux et habitations des gardes . . . . . fr. 1,500 »
		Frais d'éclairage . . . . . 5,079 »
		Frais d'exploitation, traitement de cinq gardes fanaux . . . . . 2,625 »
		Dépenses imprévues et éventuelles . . . . . 500 »
		TOTAL. . . . . fr. 9,704 »
		La somme allouée en 1836 a été réduite de 2,000 francs, l'entretien des phares, fanaux et habitations des gardes pouvant avoir lieu au moyen des 1,500 francs demandés.
		<i>Polders.</i>
5		Entretien et réparations aux endiguemens des polders et paiement des terrains expropriés pour la formation des nouvelles digues, sauf le recours du Gouvernement contre les propriétaires, s'il y a lieu. . . . .
(6)		Travaux à exécuter à l'écluse de Hocht . . . . . <i>Mémoire.</i>
		<i>Bâtimens civils.</i>
6		Entretien et réparation des hôtels, édifices et monumens de l'État . . . . .
		Somme égale à l'allocation de 1836.
		<i>Personnel.</i>
7		Traitemens des ingénieurs . . . . . fr. 139,860 »
		Frais de bureau et de déplacement . . . . . 50,000 »
		Traitemens des conducteurs et employés temporaires . . . . . 150,000 »
		TOTAL. . . . . fr. 339,860 »
		Le développement que prennent les travaux publics exige impérieusement une augmentation de personnel. Les sommes demandées à cet effet sont destinées à pourvoir aux besoins du service, et principalement de l'augmentation du nombre des conducteurs.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE X.</b>
		<i>Service des mines.</i>
Unique		Traitemens des ingénieurs. . . . . fr. 38,670 »
		Frais de bureau et de déplacement . . . . . 15,250 »
		Traitemens des conducteurs . . . . . 35,490 »
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'ENERGIE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'ENERGIE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
2,644,095 »	2,992,095 »	»	348,000 »		
9,704 »	11,704 »	»	2,000 »		
250,000 »	250,000 »	»	»		
»	73,000 »	»	73,000 »		
28,000 »	28,000 »	»	»		
339,860 »	304,880 »	34,980 »	»		
3,271,659 »	3,659,679 »	34,980 »	423,000 »		
Différence en moins après défalcation de la différence en plus . . . . .		388,020			
89,410 »	89,410 »	»	»		
89,410 »	89,410 »	»	»		

NUMÉROS DES ARTICLES DE LA LOI.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XI.</b>		
<b>INDUSTRIE, COMMERCE, AGRICULTURE.</b>		
<i>Industrie, commerce</i>		
1		Encouragemens à l'industrie et au commerce; frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale . . . . .
2		Service de sauvetage et primes pour construction de navires (secours maritimes) . . . . .
3		Pêche nationale . . . . .
<i>Agriculture.</i>		
A.		Encouragemens à l'agriculture. . . . . fr. 242,000 »
Cette somme sera répartie de la manière suivante :		
		1 <sup>o</sup> École vétérinaire et d'agriculture (pour pourvoir à l'insuffisance des recettes spéciales, évaluées à 30,000 francs . . . . . fr. 60,000 »
		2 <sup>o</sup> Commission d'examen pour l'admission à l'exercice de la médecine vétérinaire . . . . . 2,000 »
		3 <sup>o</sup> Pépinières et distributions de mûriers, de graines de mûriers, de graines de vers-à-soie; primes instituées par l'arrêté royal du 30 janvier 1830 . . . . . 10,000 »
4		4 <sup>o</sup> Achat à l'étranger, de plantes, graminées, dont l'introduction dans notre pays peut être avantageuse; d'instrumens aratoires perfectionnés, d'auxiliaires domestiques pour le croisement et l'amélioration de nos espèces . . . . . 10,000 »
		5 <sup>o</sup> Culture de la garance; distributions gratuites de plants et graines dans les provinces; primes pour l'établissement de fours, séchoirs et moulins, etc. . . . . 10,000 »
		6 <sup>o</sup> Haras: achats d'étalons — Location des locaux — Traitement du personnel. — Entretien . . . . . 150,000 »
		TOTAL . . . fr. 242,000 »
B.		Établissement modèle pour la culture du mûrier, l'éducation des vers-à-soie et la filature de la soie grège . . . . . fr. 8,000 »
C.		Société d'horticulture à Bruxelles. . . . . 12,000 »
D.		Avance pour les dépenses à faire sur le fonds d'agriculture, détenu par le Gouvernement hollandais . . . . . 80,000 »
E.		Supplément au troisième tiers du fonds de non-valeurs pour secours aux personnes réduites à la détresse, par suite de pertes résultant d'événemens de force majeure (feu du ciel, grêle, inondations, épizooties, etc. . . . . 24,000 »
		TOTAL. . . . . fr. 366,000 »
<i>École vétérinaire et d'agriculture.</i>		
A.		Pour deuxième paiement du prix de la propriété de M. Verhulst Van Hoegaerde, suivant convention annexée à la loi du juin 1836. . . . . fr. 85,000 »
5	B.	Pour parfait paiement du prix de la propriété de M. Lion, suivant convention annexée à la même loi. . . . . 29,000 »
	C.	Pour frais d'appropriation et de reconstruction des bâtimens d'après le devis annexé à ladite loi . . . . . 130,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	<i>Observations.</i>
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
220,000 "	220,000 "	"	"		
40,000 "	40,000 "	"	"		
40,000 "	40,000 "	"	"		
366,000 "	365,500 "	500 "	"		
244,000 "	"	244,000 "	"		
910,000 "	665,500 "	244,500 "	"		

NUMERO DES ARTICLES DE LA TOL.	LETTERA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XII.</b>		
<i>Lettres, sciences et arts.—Fonds provenant des brevets.—Service de santé.</i>		
<i>Lettres, sciences et arts.</i>		
1	A.	Encouragemens, souscriptions, achats. . . . . fr. 125,000 »
	B.	Académie des sciences et belles-lettres. . . . . 25,000 »
	C.	Musée des arts et de l'industrie. . . . . 25,000 »
	D.	Observatoire astronomique . . . . . 17,000 »
	E.	Bibliothèque des manuscrits de l'État, dite des ducs de Bourgogne . . . . . 25,000 »
	F.	Académies et écoles des beaux-arts . . . . . 41,900 »
	G.	Conservatoire de musique de Bruxelles . . . . . 17,000 »
	H.	Id. Id. Liège . . . . . 10,000 »
	I.	Publication des chroniques belges inédites . . . . . 8,000 »
	J.	Formation d'une collection d'anciennes armes, d'armures, d'antiquités et de numismatique . . . . . 10,000 »
	K.	Commission des monumens; frais de route et de séjour des membres de la commission et autres dépenses accessoires. . . . . 4,000 »
		<b>TOTAL. . . . . fr. 307,900 »</b>
2		Monument de la place des Martyrs. . . . .
3		Primes et encouragemens aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits des brevets, et frais de délivrance de brevets. . . . .
4		Service de santé . . . . .
		La somme demandée sera répartie comme suit :
	1 <sup>o</sup>	Conseil supérieur de santé (pour indemnités de présence de ses membres, en cas de réunion, et pour achats d'ouvrages nécessaires à ses travaux) . . . . . fr. 1,200 »
	2 <sup>o</sup>	Subsides aux commissions médicales provinciales . . . . . 13,500 »
	3 <sup>o</sup>	Pour l'encouragement de la vaccine . . . . . 8,000 »
	4 <sup>o</sup>	Épidémies, maladies contagieuses et service sanitaire des ports de mer . . . . . 15,300 »
	5 <sup>o</sup>	Frais de rédaction et d'impression de la nouvelle pharmacopée . . . . . 9,000 »
		<b>TOTAL. . . . . fr. 45,000 »</b>
		La commission chargée de la révision de la pharmacopée n'a pu encore terminer ses travaux; ils le seront en 1837. Cette commission n'a absorbé qu'une faible partie des fonds qui ont été mis à sa disposition, dans les exercices précédens. La somme demandée pour la continuation et la publication de ses travaux est la même que celle qui a été allouée au Budget de 1836.
		<b>TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<i>Archives du Royaume.</i>		
1		Frais d'administration. ( <i>Personnel</i> ). . . . .
2		Id. ( <i>Matériel</i> ). . . . .
3		Archives de l'État dans les provinces ( traitemens des conservateurs et autres dépenses) . . . . .
4		Frais d'impression des inventaires des archives. . . . .
5		Frais d'inspection des archives dans les provinces, et frais de recherche des archives manquantes; indemnités pour cession à l'État de documens provenant des archives et tombés dans des mains privées; frais de copie de documens concernant l'histoire nationale existans à l'étranger . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.</b>

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
307,900 »	304,400 »	3,500 »	»		
50,000 »	35,000 »	15,000 »	»		
10,000 »	10,000 »	»	»		
45,000 »	45,000 »	»	»		
412,900 »	394,400 »	18,500 »	»		
21,350 »	21,350 »	»	»		
2,600 »	2,600 »	»	»		
5,300 »	5,300 »	»	»		
5,000 »	2,000 »	3,000 »	»		
10,000 »	5,000 »	5,000 »	»		
44,250 »	36,250 »	8,000 »	»		

NUMÉRO DES ARTICLES DE LA LOI.	LITÈRE.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<b>CHAPITRE XIV.</b>
		<i>Fêtes Nationales.</i>
Uniq.		Frais de célébration des fêtes nationales . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XV.</b>
		<i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>
Uniq.		Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XV. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XVI.</b>
		<i>Statistique générale.</i>
(1)		Frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pendant la période de 1824 à 1833 . . . . . Mémoire.
Uniq.		Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XVI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XVII.</b>
		<i>Frais de police.</i>
Uniq.		Mesures de sûreté publique . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. . . . .
		<b>CHAPITRE XVIII.</b>
Uniq.		Avances pour subvenir aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissemens de bienfaisance situés en Belgique, qui ne sont pas payés des intérêts des capitaux inscrits en leur nom au grand-livre de la dette active d'Amsterdam . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XVIII . . . . . fr.
		<b>(CHAPITRE XIX.)</b>
Uniq.		Acquisition de l'amphithéâtre et des estrades élevées en 1834, dans le local des Augustins . . . . . Mémoire.
		<b>CHAPITRE XIX. (XX.)</b>
		<i>Dépenses imprévues.</i>
Uniq.		Crédit ouvert pour les dépenses imprévues . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIX . . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
50,000 »	50,000 »	»	»		
50,000 »	50,000 »	»	»		
10,000 »	10,000 »	»	»		
10,000 »	10,000 »	»	»		
»	12,593 76	»	12,593 76		
2,540 »	2,540 »	»	»		
2,540 »	15,133 76	»	12,593 76		
80,000 »	80,000 »	»	»		
80,000 »	80,000 »	»	»		
100,000 »	100,000 »	»	»		
100,000 »	100,000 »	»	»		
»	13,380 »	»	13,380 »		
50,000 »	50,000 »	»	»		
50,000 »	50,000 »	»	»		

NUMÉRO DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1>	
CHAPITRE I.	Page 26. — Administration centrale. . . . .
— II.	» <i>ib.</i> — Pensions et secours. . . . .
— III.	» 64. — Frais de l'administration dans les provinces. . . . .
— IV.	» 74. — Instruction publique . . . . .
— V.	» 76. — Cultes . . . . .
— VI.	» 78. — Garde civique . . . . .
— VII.	» <i>ib.</i> — Milice . . . . .
— VIII.	» <i>ib.</i> — Subsidés extraordinaires aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes . . . . .
— IX.	» 80. — Travaux publics . . . . .
— X.	» 82. — Service des mines. . . . .
— XI.	» 84. — Industrie, commerce, agriculture . . . . .
— XII.	» 86. — Lettres, sciences et arts; fonds provenant des brevets; service de santé. . . . .
— XIII.	» <i>ib.</i> — Archives du Royaume . . . . .
— XIV.	» 88. — Fêtes nationales . . . . .
— XV.	» <i>ib.</i> — Récompenses honorifiques et pécuniaires. . . . .
— XVI.	» <i>ib.</i> — Statistique générale . . . . .
— XVII.	» <i>ib.</i> — Frais de police. . . . .
— XVIII.	» <i>ib.</i> — Avances pour subvenir aux fabriques d'églises, etc. . . . .
— (XIX).	» <i>ib.</i> — Acquisitions d'estrades, etc., aux Augustins. . . . .
— XIX (XX).	» <i>ib.</i> — Dépenses imprévues . . . . .
	TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1837.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCE		CRÉDITS définitivement alloués POUR 1837.	Observations.
		EN PLUS AU BUDGET DE 1837.	EN MOINS AU BUDGET DE 1837.		
231,220 »	227,220 »	4,000 »	»		
78,127 46	368,127 46	»	290,000 »		
1,184,632 20	1,193,872 »	»	9,239 80		
1,017,793 »	1,044,056 »	»	26,263 »		
3,542,900 »	3,546,900 »	»	4,000 »		
95,000 »	75,000 »	20,000 »	»		
1,600 »	2,000 »	»	400 »		
20,000 »	20,000 »	»	»		
3,271,659 »	3,659,679 »	»	388,020 »		
89,410 »	89,410 »	»	»		
910,000 »	665,500 »	244,500 »	»		
412,900 »	394,400 »	18,500 »	»		
44,250 »	36,250 »	8,000 »	»		
50,000 »	50,000 »	»	»		
10,000 »	10,000 »	»	»		
2,540 »	15,133 76	»	12,593 76		
80,000 »	80,000 »	»	»		
100,000 »	100,000 »	»	»		
»	13,380 »	»	13,380 »		
50,000 »	50,000 »	»	»		
11,192,031 66	11,640,928 22	295,000 »	743,896 56		
Diminution définitive . . . . .		fr. 448,896 56			

92

## CHAPITRE V.

Art. 1<sup>er</sup>, Litt. A.

## CULTE CATHOLIQUE.

*TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé sous le littéra A de l'article 1<sup>er</sup> du chapitre V.*

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBRE.	TRAITEMENT INDIVIDUEL.	TOTAL.
<b>ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.</b>			
Traitement de l'archevêque . . . . .	»	21,000	21,000
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat . . .	»	»	4,600
Vicaires-généraux . . . . .	3	3,600	10,800
Chanoines . . . . .	12	2,400	28,800
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000
Bourses du séminaire. . . . .	16	423 28	6,772 48
Demi-bourses . . . . .	50	211 64	10,582 01
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . . .	»	»	14,445 51
			105,000
<b>ÉVÊCHÉ DE BRUGES.</b>			
Traitement de l'évêque . . . . .	»	14,700	14,700
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat . . .	»	»	4,200
Vicaires-généraux. . . . .	2	3,200	6,400
Chanoines . . . . .	8	2,000	16,000
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000
Bourses du séminaire . . . . .	11	423 28	4,656 08
Demi-bourses . . . . .	25	211 64	5,291
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . . .	»	»	15,952 92
			75,200
<b>ÉVÊCHÉ DE GAND.</b>			
Traitement de l'évêque . . . . .	»	14,700	14,700
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat . . .	»	»	4,200
Vicaires-généraux . . . . .	2	3,200	6,400
Chanoines . . . . .	8	2,000	16,000
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000
Bourses du séminaire. . . . .	14	423 28	5,925 92
Demi-bourses . . . . .	25	211 64	5,291
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . . .	»	»	2,033 08
			62,550

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBRE.	TRAITEMENT INDIVIDUEL.	TOTAL.
<b>ÉVÊCHÉ DE LIÈGE.</b>			
Traitement de l'évêque . . . . .	»	14,700 »	14,700 »
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat . . .	»	»	4,200 »
Vicaires-généraux. . . . .	2	3,200 »	6,400 »
Chanoines . . . . .	8	2,000 »	16,000 »
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000 »
Bourses du séminaire. . . . .	14	423 28	5,925 02
Demi-bourses . . . . .	28	211 64	5,925 02
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . .	»	»	3,408 15
			64,650 »
<b>ÉVÊCHÉ DE NAMUR.</b>			
Traitement de l'évêque . . . . .	»	14,700 »	14,700 »
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat. . .	»	»	4,200 »
Traitement d'un secrétaire . . . . .	1	1,260 »	1,260 »
Vicaires-généraux. . . . .	2	3,200 »	6,400 »
Chanoines . . . . .	8	2,000 »	16,000 »
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000 »
Demi-bourses . . . . .	54	211 64	11,428 57
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . .	»	»	2,081 43
			64,050 »
<b>ÉVÊCHÉ DE TOURNAY.</b>			
Traitement de l'évêque . . . . .	»	14,700 »	14,700 »
Abonnement pour frais de tournée et de secrétariat. . .	»	»	4,200 »
Vicaires-généraux. . . . .	2	3,200 »	6,400 »
Chanoines . . . . .	8	2,000 »	16,000 »
Personnel du séminaire . . . . .	»	»	8,000 »
Bourses du séminaire. . . . .	11	423 28	4,656 08
Demi-bourses . . . . .	35	211 64	7,407 41
Réparations des bâtimens, dépenses imprévues . . . .	»	»	1,986 51
			63,350 »

# Récapitulation.

---

Archevêché de Malines . . . . .	fr. 105,000
Évêché de Bruges . . . . .	75,200
» de Gand . . . . .	62,550
» de Liège . . . . .	64,650
» de Namur . . . . .	64,050
» de Tournay . . . . .	63,350
	<hr/>
TOTAL. . . . .	fr. 434,800
	<hr/> <hr/>



## CHAPITRE V.

Art. 1<sup>er</sup>, Litt. B.

## CULTE CATHOLIQUE.

TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé sous le litt. B de l'article 1<sup>er</sup> du chapitre V.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBRE. (*)	TRAITEMENT INDIVIDUEL.	TOTAL.
<b>ANVERS.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	10	2,047 50	20,475 »
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	11	1,365 »	15,015 »
Desservans . . . . .	124	787 50	97,650 »
Chapelains . . . . .	46	400 »	18,400 »
Vicaires . . . . .	195	210 »	40,950 »
Supplémens de traitemens . . . . .	9	»	3,570 »
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	5,827 78
			201,887 78
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			887 78
			201,000 »
<b>BRABANT.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12	2,047 50	24,570 »
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	17	1,365 »	23,205 »
Desservans . . . . .	255	787 50	200,812 50
Chapelains . . . . .	108	400 »	43,200 »
Vicaires . . . . .	224	210 »	47,040 »
Supplémens de traitemens . . . . .	41	»	8,226 52
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	3,357 57
			350,411 59
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			1,001 59
			348,750 »

(\*) Cette colonne ne contient que l'indication des places auxquelles des traitemens se trouvent attachés et qui sont occupées.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBRE.	TRAITEMENT INDIVIDUEL	TOTAL.
<b>FLANDRE-OCCIDENTALE.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	19	2,047 50	38,902 50
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	17	1,365 »	23,205 »
Desservans . . . . .	197	787 50	155,037 50
Chapelains . . . . .	26	400 »	10,400 »
Vicaires . . . . .	216	210 »	45,360 »
Supplémens de traitemens . . . . .	2	»	1,375 06
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	7,124 33
			281,404 49
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			954 49
			280,450 »
<b>FLANDRE ORIENTALE.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	21	2,047 50	42,997 50
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	15	1,365 »	20,475 »
Desservans . . . . .	270	787 50	212,625 »
Chapelains . . . . .	12	400 »	4,800 »
Vicaires . . . . .	227	210 »	47,670 »
Supplémens de traitemens . . . . .	2	»	525 »
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	5,018 08
			334,110 58
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			10 58
			334,100 »
<b>HAINAUT.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	5	2,047 50	10,237 50
Id. de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	28	1,365 »	32,760 »
Desservans . . . . .	362	787 50	285,075 »
Chapelains . . . . .	20	400 »	8,000 »
Vicaires . . . . .	104	210 »	21,840 »
Supplémens de traitemens . . . . .	11	»	4,532 50
Dépenses diverses et imprévues. . . . .	»	»	6,849 07
			369,294 07
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			544 07
			368,750 »
<b>LIÉGE.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	6	2,047 50	12,285 »
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	18	1,365 »	24,570 »
Desservans . . . . .	234	787 50	184,275 »
Chapelains . . . . .	92	400 »	36,800 »
Vicaires . . . . .	105	210 »	22,050 »
Supplémens de traitemens . . . . .	8	»	2,730 »
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	4,659 84
			287,369 84
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			69 84
			287,300 »

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBRE.	TRAITEMENT INDIVIDUEL	TOTAL.
<b>LIMBOURG.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	2,047 50	8,190 »
Id. de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	18	1,365 »	24,570 »
Desservans . . . . .	240	787 50	189,000 »
Chapelains . . . . .	118	400 »	47,200 »
Vicaires . . . . .	225	210 »	47,250 »
Supplémens de traitemens . . . . .	23	»	5,667 50
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	4,865 71
			326,743 81
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			1,443 21
			325,300 »
<b>LUXEMBOURG.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	»	»	»
Id. de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	31	1,365 »	42,315 »
Desservans . . . . .	411	787 50	324,662 »
Chapelains . . . . .	142	400 »	56,800 »
Vicaires . . . . .	63	210 »	13,220 »
Supplémens de traitemens . . . . .	7	»	1,102 50
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	16,345 83
			454,445 33
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			1,195 33
			453,250 »
<b>NAMUR.</b>			
Curés de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	1	2,047 50	2,047 50
Id. de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	15	1,365 »	20,475 »
Desservans . . . . .	220	787 50	173,250 »
Chapelains . . . . .	49	400 »	19,600 »
Vicaires . . . . .	27	210 »	5,670 »
Supplémens de traitemens . . . . .	5	»	1,517 50
Dépenses diverses et imprévues . . . . .	»	»	6,667 43
			229,227 43
A déduire pour revenus de cure, etc. . . . .			27 43
			229,200 »

## Récapitulation.

---

Province d'Anvers . . . . .	fr. 201,000
» de Brabant . . . . .	348,750
» de Flandre occidentale . . . . .	280,450
» de Flandre orientale . . . . .	334,100
» de Hainaut . . . . .	368,750
» de Liège . . . . .	287,300
» de Limbourg . . . . .	325,300
» de Luxembourg . . . . .	453,250
» de Namur . . . . .	229,200
	Total. . . . . fr. 2,828,100
	2,828,100

Les sommes proposées pour dépenses diverses et imprévues sont destinées à acquitter : 1° les traitemens existans, attachés à des places en ce moment vacantes, et auxquelles il peut être pourvu dans le courant de l'année; 2° les traitemens à accorder à des ecclésiastiques remplissant des fonctions pastorales non rétribuées jusqu'à ce jour. — Les réductions indiquées sur le chiffre de chaque province, résultent des revenus de cure, qui, d'après l'arrêté du 5 février 1816, doivent être déduits du traitement.

---

## CHAPITRE V.

## ARTICLE 2.

## CULTE PROTESTANT.

TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé à l'article 2 du chapitre V.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	DOMICILE.	MONTANT DU TRAITEMENT OU SUBSIDE.	INDICATION du nombre d'habitans dont se compose chaque commu- nauté protestante et angli- cane.
<b>ANVERS.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Anvers.	4,000 »	<i>NB.</i> Ce nombre a été in- diqué au Budget de l'année dernière. De nouveaux rele- vés n'ont pas été faits depuis
2 <sup>e</sup> pasteur protestant (section flamande) . .	id.	600 »	
Chantre sacristain . . . . .	id.	400 »	
Subside pour frais du culte . . . . .		1,000 »	
Pasteur anglican . . . . .	id.	2,000 »	
		8,000 »	
<b>BRABANT.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Bruxelles.	4,410 »	
Lecteur et chantre . . . . .	id.	840 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Organiste . . . . .	id.	210 »	
Subside pour frais du culte . . . . .		500 »	
Pensions des enfans du pasteur . . . . .		370 37	
Pasteur anglican de la chapelle du Musée . .	id.	2,000 »	
Pasteur anglican de la chapelle de St-Georges.	id.	2,000 »	
		10,540 37	
<b>FLANDRE OCCIDENTALE.</b>			
Pasteur anglican . . . . .	Bruges.	2,000 »	
Pasteur anglican . . . . .	Ostende.	2,000 »	
		4,000 »	
<b>FLANDRE ORIENTALE.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Gand.	2,940 »	
Marguillier. . . . .	id.	420 »	
Subside pour loyer du temple . . . . .	id.	423 28	
Pasteur protestant . . . . .	Maria-Hoorebeke.	420 »	
Marguillier. . . . .	id.	400 »	
		4,603 28	

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	DOMICILE.	MONTANT DU TRAITEMENT OU SUBSIDE.	INDICATION du nombre d'habitans dont se compose chaque commu- nauté protestante et angli- cane.
<b>HAINAUT.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Mons, Dour et Pâturage.	2,630 »	
Frais du local . . . . .	Dour.	52 91	
Marguillier et chantre . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Tournay et Rongy.	2,940 »	
Lecteur et chantre . . . . .	Tournay.	210 »	
Lecteur et chantre . . . . .	Rongy.	210 »	
Pensions des enfans des 2 pasteurs précités . . . . .		687 83	
		0,940 74	
<b>LIÈGE.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Liège.	2,400 »	
Subside pour les employés. . . . .	id.	425 »	
Subside pour frais du culte et instruction des enfans pauvres. . . . .	id.	920 »	
Pensions des enfans du pasteur . . . . .		158 73	
Pasteur protestant . . . . .	Verviers et Hodimont	3,276 »	
Lecteur et chantre . . . . .	id.	630 »	
Lecteur et chantre . . . . .	Dalhem.	210 »	
Pasteur anglican . . . . .	Spa.	1,200 »	
		9,219 73	
<b>LEMBOURG.</b>			
Pasteur protestant . . . . .	Beek.	2,100 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Eysden.	1,900 »	
Lecteur . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Urmond.	1,900 »	
Indemnité de logement pour le pasteur. . . . .	id.	210 »	
Sacristain . . . . .	id.	285 »	
Pasteur protestant (pour traitement et indem- nité de logement). . . . .	Galoppe.	1,200 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Heerlen.	2,100 »	
Subside pour les employés. . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Meerssen.	1,900 »	
Lecteur et marguillier . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Sittard.	1,900 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Vaals.	2,100 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Pasteur luthérien. . . . .	id.	1,900 »	
Sacristain . . . . .	id.	210 »	
Pasteur protestant . . . . .	Gennep.	1,900 »	
Sacristain . . . . .	id.	105 »	
		21,160 »	
A REPORTER, . . . . . fr.			

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	DOMICILE.	MONTANT DU TRAITEMENT OU SUBSIDE.	INDICATION du nombre d'habitans dont se compose chaque commu- nauté protestante et angli- cane.
Report . . . . .	. . . . .	21,160	»
<i>Suite du Limbourg.</i>			
Organiste . . . . .	Gennep	105	»
Pasteur protestant . . . . .	Stevensweert.	1,900	»
Sacristain . . . . .	id	210	»
Pasteur protestant . . . . .	Ruremonde	2,940	»
Subside pour les employés du culte . . . . .	id.	315	»
Id pour dépenses diverses . . . . .	id.	160	»
Pasteur protestant . . . . .	Venloo.	2,680	»
Subside pour les employés du culte . . . . .	id.	420	»
Pensions des enfans des pasteurs du Limbourg . . . . .	. . . . .	2,063	49
		31,903	49

## Recapitulation.

Province d'Anvers . . . . .	fr.	8,000	»
» de Brabant . . . . .		10,540	37
» de Flandre occidentale . . . . .		4,000	»
» de Flandre orientale . . . . .		4,603	28
» de Hainaut . . . . .		6,940	74
» de Liège . . . . .		9,219	73
» de Limbourg . . . . .		31,903	49
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	75,207	61
Dépenses diverses, imprévues. . . . .		4,792	39
		<hr/>	
Crédit demandé . . . . .	fr.	80,000	»
		<hr/> <hr/>	

